

# Le nonce apostolique confronté à ses accusateurs

L'ambassadeur du Vatican à Paris suspecté d'agressions sexuelles dénonce « un complot de la Mairie de Paris »

Il est arrivé en col romain dans les locaux parisiens de la police judiciaire, jetant à peine un regard au capitaine de police, et aucun aux hommes, d'âges différents, qui ont défilé à côté de lui. A cinq reprises au moins, le nonce apostolique à Paris, M<sup>re</sup> Luigi Ventura, type italien du Nord, français impeccable malgré son fort accent italien, a été convoqué en mai avec au moins cinq personnes qui l'accusent d'« agressions sexuelles ». Les enquêteurs ont souhaité confronter leurs versions avec celle de l'ambassadeur du pape à Paris. L'archevêque nie les accusations portées contre lui par une dizaine de plaignants, qui ne se sont pas tous constitués parties civiles.

Protégé par l'immunité diplomatique, qui soustrait les diplomates à la compétence des juridictions de leur Etat de résidence, l'ecclésiastique était en droit de refuser ces confrontations. Il ne l'a pas souhaité. Mais, aujourd'hui, tout le monde se demande combien de temps le Saint-Siège pourra maintenir en poste M<sup>re</sup> Ventura. Le pape François, à qui revient la décision, peut-il attendre pour le rappeler que M<sup>re</sup> Ventura atteigne les 75 ans, en décembre, âge auquel les nonces doivent tous présenter leur démission au chef de l'Eglise catholique ?

Parmi les personnes confrontées à l'ecclésiastique, Benjamin G., 39 ans. En janvier 2018,

lors des vœux de la maire de Paris aux ambassadeurs et autorités religieuses, il était alors le community manager d'Anne Hidalgo. Il se trouvait « à deux mètres de la maire », téléphone levé en l'air pour prendre des photos. C'est alors qu'un homme en « tenue d'ecclésiastique » lui met « sa main gauche sur l'épaule », et avec sa main droite lui « attrape les fesses ». « Ce qui m'a le plus troublé, c'est qu'il me souriait », a confié M. G. aux enquêteurs.

Attablé à côté de lui, le 22 mai dernier, le nonce a persisté à nier. Selon M<sup>re</sup> Jade Dousselin, avocate de Benjamin G., le nonce « indique, dans un premier temps, qu'il ne se rappelle plus des faits et, dans un second temps, que mon client a mal interprété un geste chaleureux ou bienveillant ». Contacté par *Le Monde*, l'avocat de M<sup>re</sup> Ventura, M<sup>re</sup> Bertrand Ollivier, n'a pas donné suite.

« Il m'a dit qu'il comprenait ma colère, ce qui est étrange puisqu'il nie m'avoir agressé, mais que mon récit était suggéré par celui d'autres plaignants », raconte Benjamin G. C'est faux : une demi-heure après les faits, j'ai décrit la scène à mes amis sur Messenger, et les policiers ont consigné ces échanges. » Son avocate s'interroge : « Il a été évoqué pendant un temps que le nonce avait des soucis de santé, et notamment des problèmes de mémoire, ajoute M<sup>re</sup> Dousselin. Je ne peux imaginer qu'un Etat comme le Va-

atican maintienne à un poste aussi prestigieux quelqu'un qui n'aurait pas toutes ses capacités. » M<sup>re</sup> Ventura a subi une intervention chirurgicale au cerveau en 2016.

M. B., 35 ans, cadre vivant à Paris, a lui aussi croisé la route du nonce, en décembre 2018, lors d'une cérémonie organisée dans un hôtel de la capitale. L'ecclésiastique salue ce jour-là le plaignant « main droite pour dire bonjour, main gauche sur la fesse », raconte M. B. Ce 22 mai 2019, le nonce lui explique qu'il est « tactile », qu'il n'y avait « rien de sexuel dans son geste », raconte M. B. C'est exactement les mêmes ressorts que pour #metoo : un homme qui profite d'une position dominante. Si vous vous plaignez, vous êtes au mieux un affabulateur, au pire un anticlérical primaire.

## « Assez libidineux »

Autre confrontation, le lendemain, avec Mathieu de La Souchère, 27 ans, responsable des événements internationaux à la Mairie de Paris. Les faits sont encore plus récents – janvier 2019 – et, cette fois, il existe des témoins. Le jeune homme accueille le nonce lors d'une même cérémonie de vœux à l'Hôtel de Ville. Par trois fois, à la sortie de la voiture, dans l'ascenseur, puis dans le salon de réception des Arcades, le nonce empoigne les fesses du jeune homme en lui disant qu'il est « très beau », selon M. de La Sou-

chère. « Je n'ai pas pu vous dire que je vous trouvais beau car j'ai des problèmes de vue, lui lance le nonce, le 23 mai. Vous êtes l'instigateur d'un complot mené par la Mairie de Paris. »

Un jeune séminariste et un diplomate du Quai d'Orsay ont aussi été confrontés au nonce apostolique. Sans porter plainte, de nombreux jeunes hommes investis dans la vie de l'Eglise catholique à Paris, où le nonce règne depuis 2009, témoignent aussi de « regards appuyés » ou de « gestes déplacés », décrivant un homme « assez libidineux », un « dragueur séducteur » qui laisse entendre qu'une « porte est ouverte ». « Les situations se ressemblent, souligne M<sup>re</sup> Antoinette Frety, avocate de M. de La Souchère. J'aurais voulu le lui faire remarquer, j'aurais aussi voulu l'interroger sur son passé au Chili, mais... on a refusé mes questions, fait rare lors d'une confrontation. »

L'allusion au Chili vise l'itinéraire diplomatique de M<sup>re</sup> Ventura. Cet italien un peu hautain est depuis 1978 un diplomate type du Vatican. Il se fait remarquer à la secrétairerie d'Etat (le secrétaire d'Etat est à la fois premier ministre du Vatican et chef de la diplomatie) sous le pontificat de Jean Paul II, d'abord aux côtés d'Agostino Casaroli, artisan de la diplomatie entre le Saint-Siège et le bloc de l'Europe de l'Est, puis après 1990 d'Angelo Sodano, qui le

## Tout le monde se demande combien de temps le Saint-Siège pourra maintenir l'ecclésiastique en poste

nomme de mars 1999 à juin 2001 au Chili, où le futur cardinal avait lui-même été nonce durant la dictature d'Augusto Pinochet. Il y avait activement soutenu la « carrière » ecclésiastique et la stratégie d'influence du prêtre Fernando Karadima, condamné par l'Eglise en 2010 pour violences sexuelles et finalement défroqué par le pape François en septembre 2018. De « l'écurie » de Fernando Karadima sont sortis quatre évêques, accusés par les victimes du prêtre d'avoir couvert les agressions de leur mentor. L'un d'entre eux, Andrés Arteaga Manieu, a pris la tête de son évêché en 2001, sur recommandation de Luigi Ventura.

Luigi Ventura a ensuite été nommé au Canada pendant huit ans. Une plainte a été déposée contre lui en février à la nonciature. La scène racontée par Christian Vachon a eu lieu le 26 juillet 2008 à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, à Qué-

bec. Le jeune laïc avait alors 32 ans et servait à la table d'honneur d'un banquet organisé lors d'une fête liturgique. Lorsque arrive son tour, M<sup>re</sup> Ventura lui aurait touché les fesses à deux reprises au moins. A l'époque, M. Vachon considère ce geste comme « immoral, déplacé, indigne de sa fonction » mais pas « comme une agression : plutôt (...) une main baladeuse », a-t-il raconté à l'agence canadienne Présence information religieuse. Mais lorsque éclate #metoo, « puis l'annonce de cette enquête visant M<sup>re</sup> Ventura en France », il change d'avis.

Pour sortir de ces histoires embarrassantes, Rome pourrait écourter la mission de son nonce à Paris. D'autant qu'il doit préparer dans les prochains mois une série d'importantes nominations, plusieurs hauts prélats français atteignant l'âge de la retraite : le cardinal Jean-Pierre Ricard à Bordeaux (75 ans en septembre), les archevêques Georges Pontier à Marseille (76 ans) ou Bernard-Nicolas Aubertin à Tours (75 ans en septembre). Sans compter la situation délicate du primat des Gaules, le cardinal Philippe Barbarin à Lyon, qui a fait appel de sa condamnation, le 7 mars, à six mois de prison avec sursis pour n'avoir pas dénoncé les agissements pédophiles du prêtre Bernard Preynat. ■

CÉCILE CHAMBRAND  
ET ARIANE CHEMIN

(AVEC ANNE PELOUS AU CANADA)

## Procès France Télécom : la direction était convaincue d'être sur « la bonne voie »

Le numéro 2 de l'entreprise a appuyé sa défense sur une enquête réalisée auprès des salariés

C'est l'autre questionnaire. Il précède de quelques mois celui du fameux rapport Technologia qui, en décembre 2009, allait dresser un état des lieux alarmant sur le malaise des salariés de France Télécom et entraîner le départ de l'équipe dirigeante – dont Didier Lombard et Louis-Pierre Wenès – et l'arrivée de Stéphane Richard à la tête de l'entreprise. Versé aux débats, jeudi 6 juin, par la défense, il livre une photo beaucoup plus optimiste de la situation.

Pendant trois ans, de 2007 à 2009, le numéro deux de France Télécom, Louis-Pierre Wenès, avait confié à un cabinet une mission d'« écoute » des salariés. Mis en ligne sur le site Internet de l'en-

treprise, ce questionnaire avait suscité un taux de réponses important – 29 000 en 2007, 35 000 en 2009 – parmi les 80 000 agents rattachés à la direction France.

Au printemps 2009, donc, le sondage interne indique que l'indice de satisfaction au travail s'élève à 78 % chez les cadres et à 60 % chez les collaborateurs. Il donne les mêmes pourcentages favorables sur l'évaluation de la « qualité du soutien et de l'accompagnement dans l'évolution de l'entreprise ». La fierté d'appartenance à l'entreprise, si elle est en baisse par rapport à 2007, frôle les 80 % chez les managers et dépasse 65 % chez les collaborateurs. Il y a plusieurs avertissements dans ce rapport – les collaborateurs comprennent

mal la stratégie de l'entreprise, ils sont nombreux à dire qu'ils ne perçoivent plus de possibilités d'évolution au sein de France Télécom et jugent insuffisante la reconnaissance de leurs performances –, mais ils ne semblent pas entamer la foi des dirigeants dans le bien-fondé de leur stratégie.

## « Tous bouleversés »

Les avocats des parties civiles rappellent pourtant que, à la même époque, la direction avait déjà reçu des signaux inquiétants, restés sans réponse : en juillet 2007, les syndicats réunis au comité national d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CNHSC) déposent un droit d'alerte sur la mise en danger de la santé des salariés : « Attention, danger de mort. Demain, à France Télécom, on ne pourra pas dire "Je ne savais pas" ou "Si j'avais su". » En juin 2008, ils s'inquiètent de cinq suicides et rédigent une déclaration commune : « A partir de quels chiffres la direction va-t-elle aborder le problème ? » En juillet 2008, un inspecteur du travail adresse aux dirigeants une lettre dans laquelle il évoque le mal-être qui lui remonte face aux « procédures multiples et contraignantes, doublées de contrôles aux modalités invasives qui provoquent chez le salarié un sentiment permanent de faute ». Le même mois, un article de *Libération* cite le chiffre de treize suicides entre janvier 2007 et juillet 2008.

« Ce genre d'articles, vous en étiez informé, M. Lombard ? », demande la présidente.

– Il y avait des revues de presse. Mais je ne suis pas sûr que celui-ci y figurait. A l'époque, c'était la crise des subprimes, j'étais polarisé sur un point : qu'on ne retombe pas dans la dette. »

Interrogé à son tour, Louis-Pierre Wenès s'accroche à son enquête.

« Moi, quand je lis ces résultats,

j'ai le sentiment qu'on est sur la bonne voie et qu'on a embarqué la majorité des équipes ! »

Quelques mois plus tard, tout s'effondre. Dans le questionnaire Technologia, qui, en trois semaines, a recueilli 80 000 réponses parmi les 120 000 salariés du groupe, la fierté d'appartenance à France Télécom a chuté à 39 %. Les personnels décrivent la « brutalité » des réorganisations et du management, « les injonctions et la pression à la mobilité », leur « sentiment d'insécurité » face à la « déshumanisation » de l'entreprise.

« Comment expliquer un tel hiatus avec votre enquête d'écoute ? », demande M<sup>re</sup> Sylvie Topaloff, avocate de SUD, qui suggère une réponse. Les questions posées, dit-elle, « ne s'adressent qu'à ceux qui adhèrent aux changements. Les gens qui sont en colère, vous ne pouvez pas les voir dans ce questionnaire ! »

– En 2009, j'ai ce questionnaire qui me renvoie un écho satisfaisant de ce qui se passe dans l'entreprise. Et puis il y a ce qui se passe en juillet, août 2009. Je ne vais pas parler de crise médiatique, non. Pas moi. Mais une des choses possibles, c'est que, factuellement, jusqu'à la première moitié de 2009, on ne parle pas beaucoup de suicides et que, à partir du milieu de l'année, on en parle beaucoup... »

Louis-Pierre Wenès semble hésiter à poursuivre. Le ton de sa voix, soudain, change. Le brouhaha sur les bancs du public qui ponctuait ses premières déclarations s'éteint. « Je ne suis pas né avec une cuillère en argent dans la bouche. Les gens dont on parle, j'en ai dans ma famille. Nous sommes tous bouleversés par la mort d'un être humain. Je pense que ça a pu faire changer le ressenti des gens. Et moi, je me retrouve en tant qu'individu au milieu de tout ça... » ■

PASCALLE ROBERT-DIARD

## Les derniers « bons mots » de Patrick Balkany à la barre

Le spectacle est terminé, aurait-on pu écrire s'il ne s'était agi d'un procès. Lequel, il faut bien le dire, aura par moments davantage relevé de la chose théâtrale que de la chose judiciaire du fait de son personnage principal, acteur éphémère dans sa jeunesse, Patrick Balkany. Pas un jour sans murmures de stupeur ou éclats de rire sur les bancs du public (nombreux), fasciné par le bagou avec lequel le prévenu de 70 ans, jugé pour corruption, fraude fiscale et blanchiment, aura tenté d'esquiver les accusations.

La dernière, évoquée jeudi 6 juin par le tribunal qui clôturait l'étude des faits, concerne un virement de 5 millions de dollars reçu en 2009 sur un compte à Singapour détenu par Jean-Pierre Aubry, éternel bras droit du maire de Levallois-Perret. Cet argent a financé la moitié de la villa de Marrakech (Maroc) que les Balkany contestent avoir possédée et dissimulée au fisc, et provient d'un compte de George Forrest, homme d'affaires belge basé au Congo. Une commission offerte à Patrick Balkany pour lui avoir « apporté une affaire » minière en Namibie, a dit M. Forrest lors de l'instruction, dont le président du tribunal achève la lecture du rapport.

## PAS UN JOUR SANS MURMURES DE STUPEUR OU ÉCLATS DE RIRE SUR LES BANCS DU PUBLIC (NOMBREUX)

« Je pense que vous avez été distrait, Monsieur le président, parce que vous avez oublié une petite chose, glisse Patrick Balkany, faussement naïf. Forrest a dit qu'il n'avait finalement pas acheté la fameuse mine. S'il n'y a pas d'achat de mine, il ne peut pas y avoir de commission ! C'est curieux, le juge d'instruction a oublié ce détail dans le rapport, et vous aussi, Monsieur le président. »

– Mais je vous rassure, j'allais évoquer ce détail avec vous », répond calmement le président, contraint de montrer ses feuilles : « J'avais surligné, regardez. »

Trop tard. Patrick Balkany dénonce « une instruction bâclée », vitupère « le parquet qui a laissé faire ça », et se tourne vers les deux procureurs : « Je ne vous félicite pas, Messieurs ! »

Pourtant, c'est un fait, George Forrest a bien versé 5 millions de dollars sur ce compte à Singapour. Aux enquêteurs, il a affirmé que Patrick Balkany lui avait remis en main propre le numéro de compte, ce que l'intéressé réfute à sa manière, invariable, qui consiste à dire qu'il ne connaissait rien à rien : « Je ne lui ai jamais donné le numéro de compte, je ne connaissais pas le nom de la banque, et je ne connaissais même pas le nom de la société qui aurait eu [une mine] en Namibie. » Bref, « il n'y a pas l'ombre d'une raison pour que M. Forrest m'ait versé 5 millions. »

« Vous avez devant vous la seule personne qui touche des commissions pour des affaires qui ne se font pas, c'est formidable », avait dit Patrick Balkany aux enquêteurs.

« Ce que je trouve formidable, enchaîne-t-il à la barre, revenant à son point de départ, c'est que personne ne l'ait écrit dans le rapport. Il y a des gens qui mettent la poussière sous le tapis quand ça les gêne. » Il désigne le symbole de la justice ornant le mur derrière le président : « Et les balances, elles en prennent un coup ! » Dernière clameur au sein du public, qui sera sans doute plus discipliné lors du réquisitoire, jeudi 13 juin. ■

HENRI SECKEL



## DE CAUSE À EFFETS.

Chaque dimanche  
16H – 17H

Aurélie  
Luneau



franceculture.fr/  
@Franceculture

En partenariat avec

Le Monde



L'esprit d'ouverture.